Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-38-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
Secrétariat général – Instances paritaires

ARRETE SDAF/CAP PATS-SPP/2026-38
Portant composition des commissions administratives paritaires de la filière administrative, technique, médico-sociale et de la filière sapeurs-pompiers.

La Présidente du Conseil d'administration du service départemental
d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu les procès-verbaux des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des agents administratifs, techniques et médico-sociaux des catégories A-B et C en date du 8 décembre 2022 ;

Vu les procès-verbaux des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels des catégories A-B et C en date du 8 décembre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 147-1 du 22 juin 2026 portant désignation des membres du Conseil d'administration au sein des diverses commissions du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne.

Arrête,

Article 1 : Le présent arrêté abroge l'arrêté SDAF/CAP/PATS-SPP/N° 2025-15 du 15/05/2025.

Article 2 : La composition des commissions administratives paritaires est fixée comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-38-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

Article 3 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels des filières administrative, technique, médico-sociale – Catégorie A :

- **CAP de catégorie A : 3 titulaires et 3 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Séverine BROUET-HUET	**CFTC**	M. Jacques BRIEND - Titulaire M. Mickaël BENOIST – Titulaire
Suppléants M. Olivier LAVENKA Mme Nathalie BEAULNES-SERENI M. Anthony GRATACOS	**FO**	Mme Marie-Joseph BASSET – Titulaire M. Nicolas VERITE – Suppléant

Article 4 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels des filières administrative, technique, médico-sociale – Catégorie B :

- **CAP de catégorie B : 4 titulaires et 4 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Séverine BROUET-HUET Mme Julie GOBERT	**CFTC**	Mme Béatrice PEREZ-PELTIER – Titulaire M. Frédéric DEVRIENDT - Titulaire Mme Virginie MONTEIL – Suppléante Mme Aurélie CHIESA - Suppléante
Suppléants M. Olivier LAVENKA Mme Nathalie BEAULNES-SERENI M. Anthony GRATACOS Mme Mireille MUNCH	**FO**	Mme Fabienne LEROY – Titulaire Mme Pascale DUBIGNY - Titulaire

Article 5 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels des filières administrative, technique, médico-sociale – Catégorie C :

- **CAP de catégorie C : 4 titulaires et 4 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Séverine BROUET-HUET Mme Julie GOBERT	**CFTC**	Mme Isabelle WARIN -Titulaire
	CFDT	M. Alexandre CHRYSTOWSKI – Titulaire Mme Bouchra ZADHANE – Suppléant
Suppléants M. Olivier LAVENKA M. Vitor VALENTE M. Anthony GRATACOS Mme Mireille MUNCH	**FO**	M. Hamidi HABIB - Titulaire Mme Isabel VESCOVI – Titulaire Mme Marie-Charlotte AMOSSE – Suppléante Mme Isabelle OUDART - Suppléante

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-38-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

Article 6 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels de la filière sapeurs-pompiers – Catégorie A :

- **CAP de catégorie A : 4 titulaires – 4 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Isabelle PERIGAULT Mme Julie GOBERT Suppléants M. Olivier LAVENKA M. Alain AUZET M. Anthony GRATACOS Mme Emma ABREU	Avenir Secours CFE-CGC	Lieutenant-colonel Nicolas MATHIEU - Titulaire Lieutenant-colonel Olivier BERLIN - Titulaire Commandant Bruno TRICOTET – Titulaire Commandant Ghislain ANTOINE - Suppléant Lieutenant-colonel Benoît FRADIN - Suppléant
	FO	Commandant Laurent GIRARDIERE – Titulaire Lieutenant-colonel Eddy VERSTRAETE - Suppléant

Article 7 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels de la filière sapeurs-pompiers – Catégorie B :

- **CAP de catégorie B : 4 titulaires – 4 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Isabelle PERIGAULT Mme Julie GOBERT Suppléants M. Olivier LAVENKA M. Alain AUZET M. Anthony GRATACOS Mme Emma ABREU	**Avenir Secours CFE-CGC**	Capitaine Julien MORIN – Titulaire Lieutenant hors classe Grégory MARCHAND - Suppléant
	FO	Lieutenant hors classe Pascal GILLAND – Titulaire Lieutenant 1ère classe Cyril KOLMANN – Titulaire Lieutenant 1ère classe Thierry DUVERNE – Suppléant Lieutenant 2ème classe Fabien JAMES – Suppléant
	CFTC	Lieutenant hors classe Franck MANSUY – Titulaire Lieutenant hors classe Frédéric DECAUX – Suppléant

Article 8 : Sont désignés membres représentants l'établissement public et représentants du personnel à la Commission administrative paritaire des personnels de la filière sapeurs-pompiers – Catégorie C :

- **CAP de catégorie C : 8 titulaires – 8 suppléants**

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
Titulaires Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Isabelle PERIGAULT Mme Julie GOBERT Mme Anne GBIORCZYK M. Jean-Marc CHANUSSOT Mme Mireille MUNCH Mme Claudine THOMAS Suppléants M. Olivier LAVENKA M. Alain AUZET M. Anthony GRATACOS Mme Emma ABREU Mme Véronique VEAU M. Vitor VALENTE Mme Nathalie BEAULNES-SERENI Mme Véronique PASQUIER	**CFDT**	Adjudant-chef Frédéric PIERRE – Titulaire Sergent-chef Cyrille FERRAND - Suppléant
	Sans étiquette	Adjudant-chef Olivier CHARPENTIER – Titulaire Adjudant-chef Laurent BOULANGER – Titulaire Adjudant-chef Patrice BORDAT - Suppléant
	CGT	Adjudant-chef Abdellah CHAOUCH -Titulaire Sergent Mathieu ROPITAL – Suppléant
	SA	Adjudant-chef David WIEROSKI – Titulaire Adjudant Vincent ETTORI – Suppléant
	FO	Adjudant-chef Stéphane PINARD – Titulaire Adjudant Nordine HAMIDI - Titulaire Adjudant-chef Stéphane ROLLAND – Suppléant Adjudant Johan ELOY – Suppléant
	UNSA	Adjudant-chef Nicolas LE COCQ – Titulaire Adjudant-chef Kevin DOURY – Suppléant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-38-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

Article 9 : Conformément à l'article R. 421 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 10 : La Présidente du Conseil d'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours.

Fait à Melun, le 22 JUIL. 2026

La Présidente du Conseil d'administration,

Isoline GARREAU